



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 74525

### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les légitimes préoccupations et attentes exprimées par les fédérations de parents d'élèves et les organisations syndicales enseignantes de la Moselle concernant la carte scolaire. En effet, soulignant que la dotation pour 2002 laisse apparaître, notamment, des suppressions de postes d'enseignant, dont 64 dans le premier degré et 68 équivalents postes dans les collèges, elles indiquent qu'il est surprenant et illogique que la Moselle supporte deux tiers des emplois retirés dans les établissements de l'académie, alors qu'elle concentre la moitié de la baisse démographique prévue. Par ailleurs, elles mettent l'accent sur la situation critique que connaît le département dans les domaines de l'enseignement spécialisé, des postes réservés à la formation continue et des emplois de remplacement avec des classements qui le situent respectivement aux 82e, 83e et 88e rangs. A cet égard, ces parents d'élèves et enseignants indiquent leurs craintes qu'il s'ensuive une dégradation, lourde de conséquences, de la situation de l'école en Moselle et souhaiteraient, pour l'avenir des 97 772 élèves de la Moselle, soit 44,51 % de la population scolaire académique, que la carte scolaire soit réexaminée. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74525

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mars 2002, page 1626